



**DÉPARTEMENT DU CHER**

Arrondissement de BOURGES

## **ARRÊTÉ de fermeture du passage à niveau SNCF, Chemin rural de la Grenouille.**

Le maire de La Chapelle Saint-Ursin (Cher),

Vu la demande du 8 mars 2023, présentée par **Monsieur Romain DUBOIS, conducteur de travaux maintenance voie-cellule GOP, SNCF RESEAU, 3bis avenue Pierre Séward 18100 VIERZON** tendant à obtenir l'interdiction de circulation sur le passage à niveau n°168 bis énuméré ci-dessus du **lundi 17 avril 2023 à 8h00 au vendredi 21 avril 2023 à 17h00** en vue de réaliser des travaux ferroviaires,

Vu Code de la Route,

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales, notamment les articles L.2212-1 et suivants,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des personnes,

### **ARRETE**

**Article 1 :** A l'occasion des travaux ferroviaires sur le passage à niveau n°168 bis, la circulation de tous les véhicules à moteur, cycles, piétons sera interdite sur le dit passage situé chemin rural de la Grenouille du **lundi 17 avril 2023 à 8h00 au vendredi 21 avril 2023 à 17h00.**

**Article 2 :** La signalisation réglementaire et la déviation seront mises en place par les soins d'une entreprise mandatée par la SNCF.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera adressé pour ampliation à :

- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale de Bourges,
- Monsieur le Brigadier-chef Principal de la Police Municipale,
- Monsieur **Romain DUBOIS, conducteur de travaux maintenance voie-cellule GOP, SNCF RESEAU,** chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait en Mairie, le 10 mars 2023

Le maire-adjoint,

Jean-Marie VOLLOT

